

REPUBLIQUE TUNISIENNE

Ministère de l'Agriculture, des Ressources
Hydrauliques et de la Pêche

Institution de la Recherche et de l'Enseignement
Supérieur Agricoles



Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la
Recherche Scientifique

Université de Carthage

Ecole Supérieure d'Agriculture de Mograne

2^{ème} Appel à candidature pour le mastère Professionnel

« **MARKETING DES PRODUITS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES** »

Année Universitaire 2024/2025

L'Ecole Supérieure d'Agriculture de Mograne annonce la réouverture du concours sur dossiers pour la sélection des candidats au mastère professionnel « **Marketing des Produits Agricoles et Agroalimentaires** » au titre de l'année 2024/2025.

Objectifs de la formation

Ce mastère vise à former des professionnels spécialisés en marketing des produits agricoles et agroalimentaires. Grâce aux compétences à acquérir en stratégies marketing, études de marchés, planification et marketing mix, techniques de négociation et de vente, les diplômés seront capables d'intégrer toutes les fonctions de gestion et de marketing des produits alimentaires frais ou transformés.

Ce mastère propose une offre de formation complète avec un panel de cours, de stages et de séminaires pratiques, permettant la consolidation des connaissances théoriques des candidats et leur maîtrise des compétences pratiques nécessaires à leurs futurs métiers.

Profils concernés

Les candidats ayant une licence, maîtrise ou un diplôme national ou étranger sanctionnant une formation de 3 ans ou plus dans l'une des spécialités suivantes :

Sciences économiques, Sciences de Gestion, Gestion des Entreprises Agricoles, Sciences et technologies agroalimentaires, production agricole ou spécialité équivalente.

Procédure et Dates

- **Dépôt de dossier** au bureau d'ordre de l'ESA Mograne ou par poste (date limite : **30/09/2024**) à l'adresse suivante :

Ecole Supérieure d'Agriculture de Mograne – 1121 Mograne Zaghouan (Ajoutez la mention Mastère Professionnel sur la lettre à l'extérieur)

- **Annonce des résultats** à l'école et sur le site de l'école

Capacité d'accueil

Le nombre de places est limité à **15 étudiants** sélectionnés sur dossiers.

REPUBLIQUE TUNISIENNE

Ministère de l'Agriculture, des Ressources
Hydrauliques et de la Pêche

Institution de la Recherche et de l'Enseignement
Supérieur Agricoles



Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la
Recherche Scientifique

Université de Carthage

Ecole Supérieure d'Agriculture de Mograne

Constitution du dossier de candidature

1. Formulaire d'inscription à retirer en ligne sur le site web de l'école
<http://www.esamograne.agrinet.tn>
2. Photocopie de la carte d'identité nationale.
3. Copie conforme du diplôme de baccalauréat.
4. Copie conforme du relevé des notes de baccalauréat.
5. Copies conformes de tous les relevés de notes de toutes les années d'étude universitaire (y compris celles du redoublement).
6. Copies conformes de tous les diplômes universitaires obtenus.
7. Photo d'identité à coller sur le formulaire d'inscription.
8. Une enveloppe affranchie portant l'adresse du candidat.

Critères de sélection

Les étudiants seront classés par ordre de mérite selon un score tenant compte des critères suivants :

1. Moyenne du diplôme
2. Moyenne de toutes les années d'étude.
3. Moyenne du baccalauréat.
4. Spécialité du candidat.
5. Nombre de redoublements et de sessions de rattrapage.

NB :

1. **Toute demande incomplète ou arrivée après la date limite d'inscription (tampon du bureau d'ordre ou de la poste faisant foi) ne sera pas prise en considération.**
2. **Les candidats présélectionnés et qui exercent une activité professionnelle seront appelés à fournir une autorisation pour poursuivre la formation de la part de leurs employeurs.**